

# Lutte contre la vie chère :

## Contre-propositions du groupe PMS

---

Lors de la séance plénière du Conseil régional consacrée à l'examen du *projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer*, le groupe des Patriotes Martiniquais et Sympathisants a présenté quatre contre-propositions:

- 1°) Rétablissement du contrôle des prix de produits et des services et encadrement des marges commerciales, supprimés depuis un quart de siècle.
- 2°) Pour plus de transparence, à l'instar de ce qui est fait pour la TVA et les écotaxes rendre obligatoire l'indication du montant de la taxe d'octroi de mer sur toutes les factures fournies remises aux clients, afin que les commerçants ne puissent plus impunément accuser l'octroi de mer d'être à l'origine de la vie chère.
- 3°) Donner à la Région la possibilité de saisir directement l'Autorité de la Concurrence lorsqu'elle constate des pratiques de pris abusifs, au lieu d'être obligé de passer par le ministre de l'économie qui n'a aucune obligation de donner suite à la plainte!
- 4°) Création sur place en Martinique, une Autorité de la Concurrence indépendante et bien informée des conditions particulières dans lesquelles s'exerce le commerce dans notre Pays insulaire (étroitesse d'un marché dominé par des monopoles et des oligopoles).

**Le 6 septembre 2012**

**Présenté par**

Daniel MARIE-SAINTE

Groupe des Patriotes Martiniquais et Sympathisants